8ste Jaargang. — 13 — 20 Februari 1886, N° 4.

DE MAASGOUW,

Orgaan voor Limburgsche Geschiedenis, Taal- en Letterkunde.

Prijs per jaargang:
Voor Nederland. . . 2 gulden.
» België. . . . 5 franken.
Advertentiën: 10 cents per regel.

Dit blad verschijnt om de 14 dagen, onder bescherming van het Provinciaal Genootschap voor geschiedenis en oudheidkunde in Limburg.

De nadruk van artikels, buiten toestemming der schrijvers, is verboden.

Brieven en mededeelingen te bestellen bij den uitgever LEITER-NYPELS, te MAASTRICHT.
Abonnementen worden ontvangen bij den uitgever, alsmede bij alle postkantoren en boekhandelaren.

Over het aandeel door de Luikenaren in 1830 genomen aan het beleg van Maastricht.

—

Wij ontleenen volgende bizonderheden aan de *Gazette de Liége* van 16 en 17 Januari jongstleden, die ze publiceerde bij gelegenheid van het overlijden van den hoofdcommissaris van policie Demany, die de campagne van Maastricht in 1830 had bijgewoond en zijne bevindingen in een opstel getiteld: *Souvenirs de* 1830 *et* 1831 *par un témoin oculaire*, geboekt heeft

Te Luik kreeg de revolutie in het begin van September reeds gewonnen spel. Bij het eerste verzet der burgerij verlieten de Hollandsche soldaten de stad en trokken zich in de citadel terug. Daar werden zij door de opstandelingen ingesloten. Den tweeden October gaf zich het garnizoen bij kapitulatie over. De Hollanders vertrokken den 5 October naar Maastricht en de Belgische soldaten en officieren van het garnisoen bleven te Luik; deze werden bij het eerste Regiment belgische infanterie ingelijfd.

Na het ontruimen van Luik door de Hollanders werden de Luikenaren naar Maastricht ontboden, dat van alle zijden door de opstandelingen was ingesloten. De geschiedenis dezer campagne verhaalt Demany volgenderwijs.

Le Blocus de Maestricht. — Visé, Mouland et Gronsveld.

—

Le 5 octobre est donc un jour mémorable pour le patriotisme liégeois en particulier et la patrie toute entière. Dès le lendemain de la reddition de la citadelle, les jeunes patriotes sortis de Maestricht pour prendre une part active au mouvement révolutionnaire de la Belgique, réclamèrent le concours des patriotes liégeois pour affranchir Maestricht du joug des Hollandais; une compagnie franche *des tirailleurs Liégeois et Maestrichtois réunis* fût immédiatement formé. M. Vercken, le brave chef de la légion du Sud en fut proclamé capitaine, je fus choisi comme lieutenant, Clément Dothée et François Janssens, Maestrichtois, furent nommés sous-lieutenants et le brave Dresse, mort colonel, commandant la place de Dinant, sergent-major; elle comptait 187 volontaires à sa formation...

Le 8 octobre, une expédition par la rive gauche fut dirigée contre Maestricht, mais elle fut sans résultat, car déja, il est triste de le dire, la trahison était dans nos rangs, l'ennemi que nous avions l'espoir de surprendre dans les murs de Maestricht fut prévenu. Il était sur ses gardes: tous les soldats belges qui faisaient partie de la garnison, furent renvoyés de la ville: ptusieurs officiers ainsi que quelques bourgeois furent arrêtés sous prévention de connivence avec les patriotes, mais heureusement ces poursuites furent sans résultat.

Les soldats renvoyés de Maestricht furent en général incorpororés dans le 1er régiment d'infanterie belge formé par M. le colonel Leboute et dans le 1er régiment de cuirassiers formé aussi à Liége, par M. le colonel de Lobelle. Plusieurs jeunes officiers de la garde urbaine furent appelés à passer avec leur grade dans ce beau régiment: Berleur, Malherbe, De Coune, Colsoul, de Lassaulx, Dethige, Dresse, Clément Dothée et moi; mais comme j'étais marié, je crus devoir refuser, l'état de mariage ne m'ayant jamais paru très compatible avec l'état militaire. Tous les autres accepterent.

Entretemps le Congrès se réunit et décide l'établissement de la monarchie constitutionnelle.

Pendant que ces grands événements se passaient au sein du Congrès, une nouvelle expédition contre Maestricht avait lieu par la rive droite de la Meuse; le général Me inet et le général Daine en prirent la direction. La compagnie des tirailleurs liégeois et maestrichtois réunis prit part à cette nouvelle expédition sous mon commandement; notre brave et digne capitaine, M. Vercken, ayant été appelé au commandement général de la garde urbaine en remplacement de M. le comte de Berlaimont.

M. Vercken, dis-je, avait dû rester à Liége dans l'intérêt des affaires qui reposaient en quelque sorte sur le commandement général de la garde urbaine; celui-ci, à cette époque d'incertitude, de tâtonnement, formait avec les chefs des légions une des premières autorités de la ville. Nous avions cependant alors à Liége, M. Charles de Brouckère, homme très capable et infiniment actif, en qualité de commissaire du gouvernement provisoire pour la province de Liége et du Limbourg.

Le 19 novembre, vers 2 1/2 heures de relevée, la compagnie franche des volontaires liégeois et maestrichtois quittait donc Liége, à la demande de M. le général Daine, pour aller prendre position à Gronsfeld. Ce départ tardif occasionné par diverses causes et combiné, suivant moi, par un sieur Dugard, français d'origine, qui porteur de la lettre du général Daine qui appelait la compagnie à Gronsfeld, avait été admis dans nos rangs à la demande expresse du général, nous évita une position qui aurait pu être très dif-

ficile si nous avions occupé Gronsfeld dans la soirée du 19. Mais n'étant arrivés à Visé que vers sept heures du soir, je décidai de nous y arrêter et de ne prendre position à Gronsfeld que le lendemain matin. Il était nuit, nous avions encore deux lieux à faire et je ne connaissais pas le pays. D'un autre côté l'acceuil si bienveillant que nous recevions à Visé de la part de ses habitants et surtout de son digne et patriotique bourgmestre, M. le baron de Ryckel, mort depuis à Liége, nous décida tout à fait et nous eûmes à nous en applaudir. Voici pourquoi: Le lendemain matin, vers 7 1/2 heures, comme la compagnie se réunissait sur la place de l'église à Visé, pour partir pour Gronsfeld, le receveur des contributions d'Eysden arrivait pour nous informer que vers cinq heures du matin, c'est-à-dire avant le jour, le village de Gronsfeld avait été entouré par un corps de troupes nombreux sorti de Maestricht. Et, en effet, nous étant portés immédiatement en avant, renforcés d'un bon nombre de volontaires de Visé et des communes des environs, je constatai en avant à Mouland, que les Hollandais occupaient la chaussée de Maestricht à Visé, près de la Maison Blanche, par un bataillon; un escadron de cuirassiers occupait la plaine de Naywagne et deux pièces de canons étaient placées sur une petite éminence, rive droite de la Berwine.

En quittant Visé, j'avais donné l'ordre de faire arborer sur les clochers des villages des environs le drapeau liégeois et de sonner le tocsin. Cet ordre fut ponctuellement exécuté et produisit le meilleur effet, car ainsi que je l'ai dit, la compagnie fut rejointe par un bon nombre de volontaires ; la société des arquebusiers de Visé armée de carabines, sous le commandement de son président, M. le baron de Ryckel, était presque au complet ; Mouland, Berneau et plusieurs autres communes, avaient fourni des volontaires. Nous étions plus de trois cents, bien que la compagnie de tirailleurs ne comptât que 78 hommes à son départ de Liége, plus 18 volontaires qui la rejoignirent à Mouland dans la matinée du 20 novembre, en tout 96 volontaires.

Je pris tout de suite les dispositions suivantes:

Les volontaires les mieux armés, furent lancés en tirailleurs contre la cavalerie, ayant pour refuge au besoin, les haies des enclos nombreux du village de Mouland.

Les autres volontaires furent massés au haut du village de Mouland, sur la rive gauche de la Berwinne, où ils faisaient face à l'infanterie hollandaise, placée à la Maison Blanche.

Une vingtaine de volontaires bien résolus et conduits par deux guides sûrs, étaient chargés d'enlever les deux pièces de canon dont la position me semblait fort aventurée et je crois qu'ils y seraient parvenus car déjà ils avaient traversé à gué la Berwine sans être aperçus par l'ennemi: quand tout à coup le rappel se fit entendre à la Maison Blanche, où tout le corps ennemi fut réuni en peu de temps, pour reprendre le chemin de Maestricht.

Je suis persuadé que l'attaque résolue de nos tirailleurs contre la cavalerie hollandaise fut cause de cette retraite de l'ennemi. La vue du drapeau liégeois et le bruit du toscin furent aussi probablement pour quelque chose dans cette résolution.

Quoi qu'il en soit, nous nous mîmes à la suite de l'ennemi qui continua sa retraite sans s'arrêter et vers midi nous entrâmes à Gronsfeld.

Gronsfeld est un village dont les habitations sont assez disséminés ; il est situé dans une grande plaine, pour ainsi dire sans clôture et traversé par la grande route de Maestricht à Visé.

Ce village est donc difficile à défendre et il est probable que si la compagnie que je commandais y était arrivée le 19 au soir, elle aurait risqué d'être faite prisonnière par le corps hollandais envoyé à cet effet, car vu notre grande infériorité numérique, il eut été difficile de se défendre avec succès.

Je pris de suite toutes les dispositions possibles pour nous garantir d'une nouvelle surprise, des barricades furent établies et une grange isolée fut préparée pour nous donner abri et nous tenir agglomérés.

Les ordres du général Daine qui me prescrivaient d'occuper Gronsfeld, ajoutaient que je devais aussitôt mon arrivée, en donner avis à M. le commandant du Tilly qui occupait Fauquemont et duquel je devais recevoir le mot d'ordre. En conséqueuce le sous-lieutenant Janssen, qui connaissait le pays, partit avec deux volontaires dès deux heures de relevée pour Fauquemont; mais à son retour vers 9 heures du soir il me fit rapport que le corps commandé par du Tilly avait quitté Fauquemont le matin même à l'approche d'un corps hollandais sorti de Maestricht ; on supposait qu'il s'était retiré vers le pays de Herve. Il y avait donc eu une attaque combinée contre Fauquemont et Gronsfeld . . . Le 20 novembre dans l'après-dîner et alors que je ne pensais plus à lui, le nommé Dugard se présenta devant moi ayant l'air de traîner une jambe et prétextant qu'il lui avait été impossible de nous rejoindre plus tôt.

Il convient de dire que cet individu après avoir retardé notre départ de Liége, le 19, m'avait demandé, arrivé à Herstal, la permission de rentrer à Liége pour faire l'acquisition d'une paire de pistolets, commission dont on l'avait chargé, et qu'il avait oublié d'exécuter, promettant de nous rejoindre le soir même à Gronsfeld.

Les circonstances et les allures de cet homme, blagueur fini, firent naître en moi des soupçons sur sa loyauté ; je l'interrogeai en conséquence et il me fut facile de reconnaître que mes soupçons étaient fondés. Je lui infligeai quatre jours d'arrêt, pendant lesquels une enquête faite par le sergent-major Dresse (encore un brave patriote, mort colonel de place de Dinant,) établit que le 20 novembre, vers dix heures du matin, il avait été vu passant la Meuse à Eysden, venant de la rive gauche.

En conséquence je prescrivis à Dugard de quitter la compagnie et de rentrer à Liége par la rive droite. En 1836 j'ai revu cet homme à Liége ; il était alors, je crois, attaché à la police secrète de M. François, administrateur de la sûreté publique. L'acceuil que je lui fis, l'aura édifié sur mon opinion à son égard.

La position de Gronsfeld me paraissant mal choisie et peu sûre, j'adressai à ce sujet un rapport à Liége,

et à Hasselt, quartier-général du général Daine, en demandant l'autorisation d'occuper le village de Berneau situé sur la rive droite de la Berwinne et dominant la grand'route de Maestricht à Visé. Cette position susceptible d'être défendue et qui nous mettait à l'abri de toute surprise fut occupée par nous quelques jours ; mais la compagnie reçut l'ordre d'occuper Eysden.

A cette époque le blocus de Maestricht rive droite était plus ou moins régulièrement établi. Le général Mélinet (Français d'origine) en avait la direction ; son quartier-général était à Meersen. Des ouvrages d'approche étaient ébauchés sur plusieurs points ; quelques pièces de canon étaient en batterie et bien que les moyens de siége fissent pour ainsi dire défaut, ce blocus sur la rive droite, la possession de Venloo et les sentiments patriotiques de la population de Maestricht avait placé la garnison hollandaise dans une position assez précaire.

Malheureusement la conduite des volontaires de Mélinet, dont la majorité était étrangère, indisposait tous les jours davantage la brave population du Limbourg. C'est pourquoi j'avais défendu aux volontaires sous mes ordres d'avoir aucun rapport avec eux en dehors du service et d'un autre côté je les tenais éloignés de mon cantonnement.

Mais en revanche, j'entretenais les meilleurs rapports avec les volontaires de Chasseler cantonnés au château de Caster (rive gauche). Aussi lorsque le 19 janvier 1831, ceux-ci furent attaqués par une sortie de la garnison du fort Saint-Pierre je pris sur moi et sans attendre l'ordre de mon supérieur de me porter à leur aide en traversant la Meuse. Notre attaque de flanc par un feu nourri de tirailleurs, décida les Hollandais à se retirer précipitamment. Deux volontaires de ma compagnie, le citoyen Belgi, ancien adjudant sous-officier au 11e régiment hollandais, récemment sorti de la citadelle de Liége, et le citoyen Sœur Henri de Liége, furent blessés dans cette affaire. Plusieurs chasseurs de Chasseler furent également blessés. Belgi est mort capitaine d'infanterie et Sœur est mort employé au chemin de fer à la station de Liége. Ils étaient tous les deux décorés de la Croix de fer.

Dans une visite que je fis à cette époque au quartier général du général Daine à Hock (Hocht) pour réclamer contre un ordre du jour, adressé aux volontaires sans exception pour se plaindre de la conduite qu'ils tenaient envers les habitants, j'y rencrontrai le capitaine Braive qui figurait comme officier d'ordonnance dans l'état-major. Il est mort après avoir subi une condamnation infamante mais juste. Que Dieu lui fasse paix.

L'armistice du 4 février 1831 intervenu entre le gouvernement belge et hollandais sous les auspices de la conférence de Londres, mit fin au blocus de Maestricht qui n'a eu d'autre résultat appréciable, que de laisser un souvenir pénible des volontaires de Mélinet, dans l'esprit des habitants des communes de la rive droite.

Je crois utile d'ajouter que les volontaires liégeois et maestrichtois que j'ai eu l'honneur de commander, n'ont jamais reçu ni solde ni ration du gouvernement et qu'ils se sont toujours conduits de manière à mériter l'estime et la reconnaissance des habitants, en observant une discipline régulière et sévère.

Groote watervloed te Maastricht in 1643.

De bijzonderheden die hier volgen zijn getrokken uit eene Chronijk van het land van Luik opgesteld door Melchior Crahay, geboortig van Sart, in het markgraafschap Franchimont. Ze werden uitgegeven in *Bulletin* II der Luiksche Bibliophilen, jaargang 1884-1885 p. 72 en 73. Ziehier wat wij daar vinden.

L'an 1643 au commencement de janvier se fit une telle inondation d'eau, que Namur, Huy, Liége, Maestrech et toutes les villes le long de la Meuse patirent grand dommage.

Dans la ville de Huy, la Meuse ne fit pas sy grand dommage que fit une petite rivière qui s'appelle Hion, laquelle vient du costé de la Condro, et travers toute la ville jusqu'a la Meuse ; ceste petite riviere emmena plus de 150 maisons, et ce fut a raison que les dites maisons estaient bastie sur la dite riviere, laquelle se faisant place les emporta toutes, et comme ce fut de nuict peu de personnes échapperent.

Dans la ville de Liége le pont d'Arche fut renversé avec quantité de maisons qui estoient bastie sur ledit pont.

Dans la ville de Maestreich on avait bouché et fermé les portes du costé de la Meuse, y mené tous les fumiers de la ville. Mais cela ne garda pas tant la dite ville de Maestreich, que fit la Montagne qui est le long de la Meuse du costé de Liége, laquelle comme un bon rampar rompit la force de l'eau la jettant toute de l'autre costé, ce qui fit que le rampar de la ville de Wick (petite ville vis a vis de Mastreich n'ayant que la Meuse entre deux) fut rompu et emporté la largeur de deux bon ject de piere et par bon-heure la breche se fit sur le coin de la rue qui descend droit ver l'Eglise Saint Martin, parquoy l'eau prins son cours le long de la rue sans en domager les maison, mais quand ce vint au sortir de la ville elle emporta le rampar avec une toure ou il y avoit 5 ou 6 prisonniers, lesquels furent emporté avec ladite toure, en sorte qu'on n'euse jadait s'il y avoit jamais eu ny toure ny rampar. Parquoy les pauvres prisonniers finirent ainsy leur vie. Mais comme ils estaient condamné a mourir, ils eurent moins de confusion en mourant ainsy que par les mains d'un boureau. Cestoit une chose espouvantable de ceste innondation, cestoit comme un deluge. J'en parle par experience, pour en avoir esté tesmoin oculair, car comme j'estois a deux lieues de Maestreich (du costé de Julié avec un mien frère) nous entendimes un grand bruict de nuict tellement que nous crusmes que ce fussent des soldats, et cestoient les gens de desus le rivage de Meuse qui fuyoient devant ceste océan.

Or le matin venu croyant nous acheminer vers la ville de Maestreich nous trouvasmes que l'eau avoit environné le vilage ou nous estions, en sort que nous eusmes de la peine d'en sortir. Puis l'eau estant retirée nous allasmes voir le dégat que la Meuse avoit faict le long de ses rivages entre Liége et Maestreich, parquoy nous vimmes la plus grande désolation qu'on scauroit s'imaginer, les maisons toute derompue et renversée, les gens et les bestes mort le long des hayes, mesme sur les scimes des plus hauts

arbres y avoit-il des veaux, des brebis et des poulles en quantité. Et comme c'estoit au coeur de l'hyver je vous laisse a considerer la misere de ses pauvres gens qui trouvoient leurs maisons et autres choses ruinées par ceste innondation.

Oude grondbenamingen.

Velen der oude grondbenamingen zijn in den loop der tijden veranderd en door eene nieuwe spelling min duidelijk of zelfs geheel onbruikbaar geworden of vergaan.

Van zulke oude vormen noem ik de woorden *hees of heeze*, *donk*, *loon*, *horst*, *ing*, *velgert*, *cloet* en *zael*.

In het Geldersch Opperkwartier kwamen in vorige eeuwen de twee laatstgemelde woorden als plaatstnamen onderscheidene malen voor. In later jaren treffen wij die veelal aan onder andere meestal verbasterde vormen. Enkele voorbeelden verduidelijken ons zulks.

Ten jare 1427 werd aan het klooster in de Oede te Venloo een stuk land geschonken geheeten *dat cloetken*, bij de Maas gelegen.

Bij de vestiging van renten aan het O. L. Vr. altaar te Swolgen 1486 was als onderpand van een mulder rogge aangewezen eenig bouwland genoemd het *Aesscloetgen*.

In hetzelfde dorp lagen kerkerenten gevestigd op een morgen gronds, de helft gelegen aan den Mortelshoek, de andere helft aan Gerit Huberts *cloet*.

Te Bergen lag een perceeltje genaamd *St. Peterskloetgen*. (St. Petrus is de kerkpatroon van 't dorp), op jongere bescheiden abusievelijk als St. Peterskloster voorkomende.

Ook het woord *Sael* leest men dikwerf; o. a. op de grenzen tusschen Afferden en Bergen lag een stuk geheeten de *Kijeffsael*.

In de nabijheid van 't dorp Bergen had in de 17de eeuw Adam Damen zijn vlas-*saell*.

In het gehucht Aijen vindt men Diebel Heijlen's dwars of *weerssael*.

In het heijstersch veld te *Well* behoordde aan de Gudden partien „*Gudden sael* bijna een morgen groot. »

Willicht zijn ook in meer naar het zuiden gelegen Limburgsche dorpen de benamingen van *kloet*, *sael*, *horst* of *velgert* in zwang, en zullen de taaluitleggers de juiste verklaring dier woorden wel weten te geven.

M. JANSSEN.

Brief van de Schepenen der heerlijkheid Blitterswijk, waarin zij verklaren geen recht op de collatie der St. Anna-kapel te bezitten.

— 1630 —

Bekennen wij Schepen ende Vereijden der herlicheit Blitterswick in naeme ende van wegen hoerselven ende der gantzer gemeynten met hoere naekomelingen, Wie dat sij gheen recht ofte gerichticheit en hebben toe pretenneren op die Collatie der Capellen van St. Anna tot Blitterswick, maer dat dieselve alleen aen onsen Waeledelen gebiedenden Heeren is toekomende. Ende wietwael onsen gebiedenden Heeren belieft heft aen ons sijne onderdaenen toe vergoennen dat all sulcke inkompsten tot die fruymis ende schoole solden imploiert werden tot voordel der onderdaenen, soo bekennen wij nochtans dat hetselve niet vyt schulde, maer vyt pure favoer ende gratie ons vergoent is, ende dat onsen gebiedenden heere hyr doer aen sijne gerechtigheid niet verkort en wordt noch den naburen eyn neu recht requirirt, maer dat onse gebiedende Heere nae als voir Collator der Capellen is blivende, om hetselve beneficye te confereren soo duck maels het sael komen te vaceren, aen eenen gequalificeerden persoon diet sijne WelEdelheyt sael gelieven, sonder dat die onderdaenen daer etwaes in hebben toe seggen. Deser ter oirkonden hebben wij scepen soo schrijven konnen, dese met onse Handen ende naemen onderteykent. Actum Bitterswick den 26 febr. 1630. Ende noch tot meerder versekeringh hebben wij scepen ende vereyden soo niet schrijven en konnen dese myt onse gewoonlcke merckten onderteykent. Actum als boven.

Scepen.	Lens Symons. Erken Merselens. Johan die Gerechte. Peter Noldt Jan Huyben, Jan Hennekens.
Vereijden	Herman van Schaer. Jacob Coppens. Hendrik Huyben.

(Naar een handschrift op papier van pastoor Adreas Raedz.)

W. HERMANS.

Testament van een Kwakzalver uit 1769.

Den 30 Januari 1769 maakt « le sieur Joseph Pagnier, » geboortig van Pérusson in Touraine, voor den notaris W. Bleron te Maastricht zijn testament. Als uitvoerder van zijn uitersten wil zou zijn knecht, Jean Baptiste Bensegal optreden, die belast is. "De transporter d'ici tous les animaux et effects du testateur pour les remettre aux héritiers sans en faire un inventaire..... Le testateur déclare d'être possesseur d'une poulet à quatre jambes dans une bouteille avec l'esprit de vin, un chien avec deux corps, six jambes et trois queues; item une peau de chien de mer, deux peaux d'anes d'Afrique, une peau de fémelle de castor et une petite peau d'un animal étranger... En outre un habit de velour sur cotton, une veste écarlate rouge galonnée en or, une veste et culotte de pan rouge une capote, sept ou huit chemises, un habit rouge de Turc, la grande robe galonnée de faux, le gilet et la culotte également, un bonnet de Turc et encore une robe rouge, un gilet jaune et une culotte bleue. Item un cheval d'attelage avec une charette à deux boucs. Pour prévenir toute difficulté avec les héritiers il déclare en outre que son domestique Jean Baptiste Bensegal a à prétendre cinq cent et trente cinq livres et son domestique Italien, Antoine Tible, 20 livres environ pour trois mois de gage.

Il déclare en outre qu'il a laissé en dépot à Fribourg en Suisse un: Ecce homo mouvant, l'Annonciation de la sainte Vierge aussi mouvante et une pièce à mécanique représentante les montagnes de mine d'or et d'argent, comme aussi une autre pièce représentant le conseil des mines d'or et d'argent, à carillon de la même grandeur. Toutes ces pièces reposent à la Baye des marchands, et de plus déclare le testateur d'avoir laissé à Bésançon dans la rue de l'Intendance, chez un marchand drapier un autre *Ecce hommo* mouvant.

J. H.

Maastricht. - Druk Leiter-Nypels